



Rapport d'activité 2025

Pôle Développement Social

Espérance-SIS

Accompagnement Professionnel RSA

Immeuble Le Magellan
1-3 rue Jean Monnet
67300 SCHILTIGHEIM
03.88.92.36.74

1. EDITORIAL
2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVRÉES
3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE
4. CONCLUSION

1. EDITORIAL

Afin de renforcer l'offre en matière d'accompagnement professionnel et de répondre au double objectif de la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace) et du FSE (Fond de solidarité européen) de promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté, l'ARSEA est mandatée depuis 2015 pour assurer une mission d'accompagnement professionnel des BRSA sur le territoire de l'Eurométropole.

Depuis, l'équipe de l'ARSEA œuvre à engager les bénéficiaires du RSA orientés vers son service dans une dynamique de mobilisation active en vue de faciliter leur accès à l'emploi ou à une formation qualifiante.

1. LE ROLE DU REFERENT RSA AU SEIN DE L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Le Référent RSA a pour mission d'accompagner les BRSA vers une reprise d'activité, un emploi ou une formation. Il « *mobilise l'intégralité des outils, dispositifs et acteurs adaptés aux besoins de l'allocataire afin d'aider à la réalisation de ses objectifs* » (extrait du CER : Contrat d'Engagement Réciproque)

Le Référent RSA élabore avec le bénéficiaire un Contrat d'Engagement Réciproque (CER), qui définit et priorise des objectifs réalistes et réalisables. Ce contrat, pilier de l'accompagnement, est l'outil principal qui permet de suivre la montée en compétences de la personne tout au long de son parcours. En cas de non-respect des engagements, le bénéficiaire s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à la suspension du versement du RSA.

L'équipe réalise un accompagnement sur mesure et s'adapte aux besoins et au projet professionnel de chaque personne. Plusieurs démarches sont ainsi proposées :

- Le repérage et la valorisation de l'expérience et des compétences ;
- La clarification du projet professionnel ;
- L'élaboration du CV ;
- Aide à la rédaction de la lettre de motivation
- La recherche d'une formation, d'une session de remobilisation ou d'une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) ;
- Une orientation vers les organismes spécifiques : France Travail, TEMPO, organismes de formation ;
- L'inscription et la consultation des offres sur des plateformes de recherche d'emploi : Job Connexion, ITOU, etc... ;
- La préparation à un entretien d'embauche (technique d'entretien)
- La sécurisation du parcours dans l'emploi et dans la formation ;

2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVRÉES

2.1 L'activité

| | 2024 | 2025 |
|-----------------------------------------------------|------|------|
| AGREMENT en file active | 120 | 120 |
| NBRE TOTAL DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES DURANT L'ANNEE | 249 | 203 |

2.2 Les entrées / les sorties

| ADMISSIONS | Nombre | Pourcentage% |
|---------------------------|--------|--------------|
| Nombre d'entrée en 2025 | 91 | 45% |
| Nombre de sorties en 2025 | 87 | 43% |

2.3 Répartition de l'effectif par sexe

| | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|-------------------------------|------|------|------|------|
| Nombre de femmes accompagnées | 105 | 114 | 121 | 113 |
| Nombre d'hommes accompagnés | 186 | 146 | 128 | 90 |
| Total | 291 | 260 | 249 | 203 |

Entre 2022 et 2025, le nombre total de personnes accompagnées diminue progressivement, passant de 291 à 203.

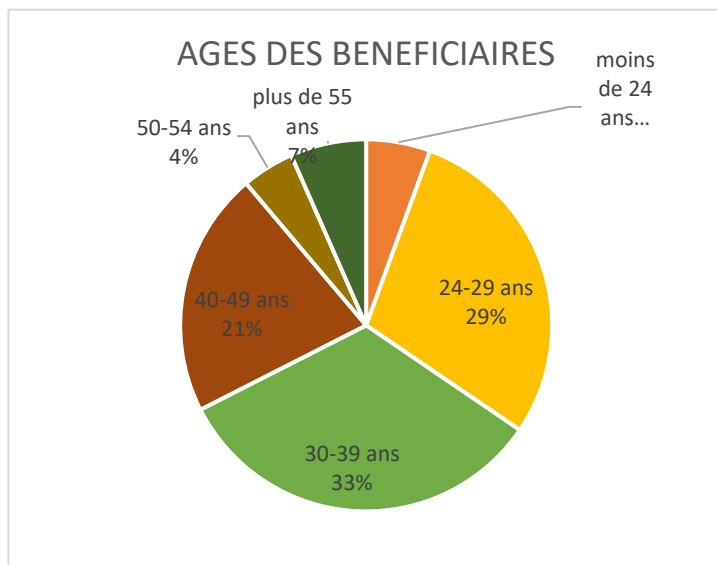
En 2025, les femmes sont pour la première fois plus nombreuses que les hommes parmi le public accompagné.

2.4 L'accompagnement réalisé

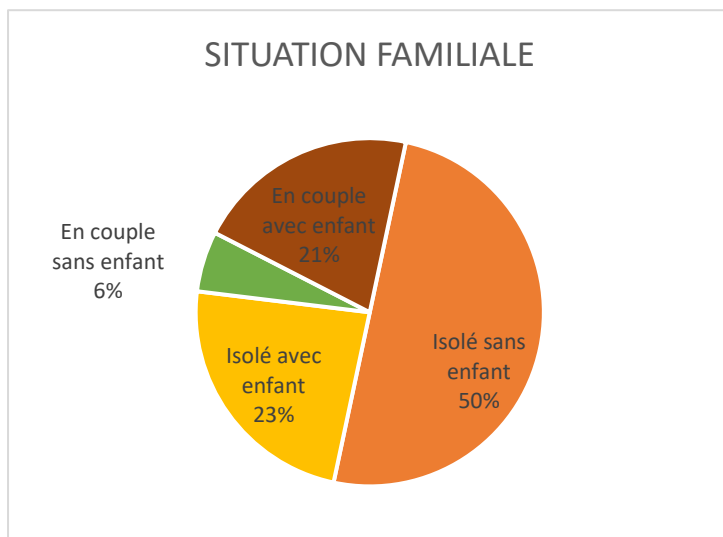
| | |
|---------------------------------|------|
| Nombre de rendez-vous planifiés | 1076 |
| Nombre de rendez-vous réalisés | 816 |
| Taux de réalisation | 76% |

En 2025, 1 076 rendez-vous ont été planifiés, dont 816 ont été effectivement réalisés, soit un taux de réalisation de 76 %. Les modalités d'accompagnement mises en œuvre par le service Espérance reposent principalement sur des rencontres en présentiel organisées dans les locaux de Schiltigheim. Le choix de privilégier les rendez-vous en présentiel favorise la qualité de l'accompagnement mais peut également limiter la souplesse dans la reprogrammation des rendez-vous.

2.5 Les Bénéficiaires accompagnés en 2025

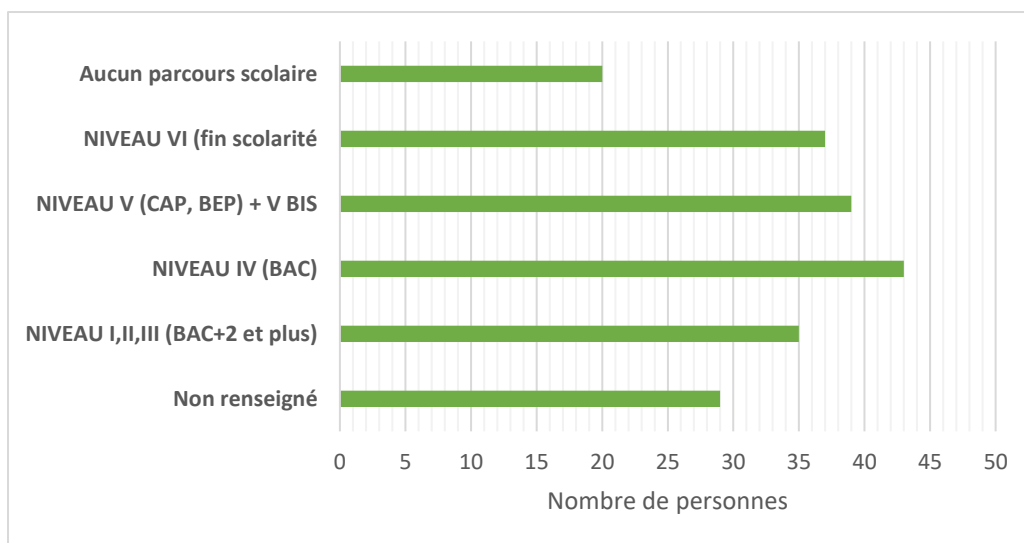


En 2025, la répartition par âge des bénéficiaires montre une forte représentation des personnes de 30 à 39 ans (33 %), suivies des 24-29 ans (29 %). Les moins de 25 ans constituent seulement 6 % soit 12 bénéficiaires sur les 203 au total. En effet les critères d'éligibilité au RSA sont particuliers pour cette tranche d'âge. Les bénéficiaires sont admis dans le dispositif si celui-ci est parent d'un enfant ou si la bénéficiaire attend un enfant. D'autant plus que pour eux il existe d'autres accompagnements spécifiques par les Missions Locales.



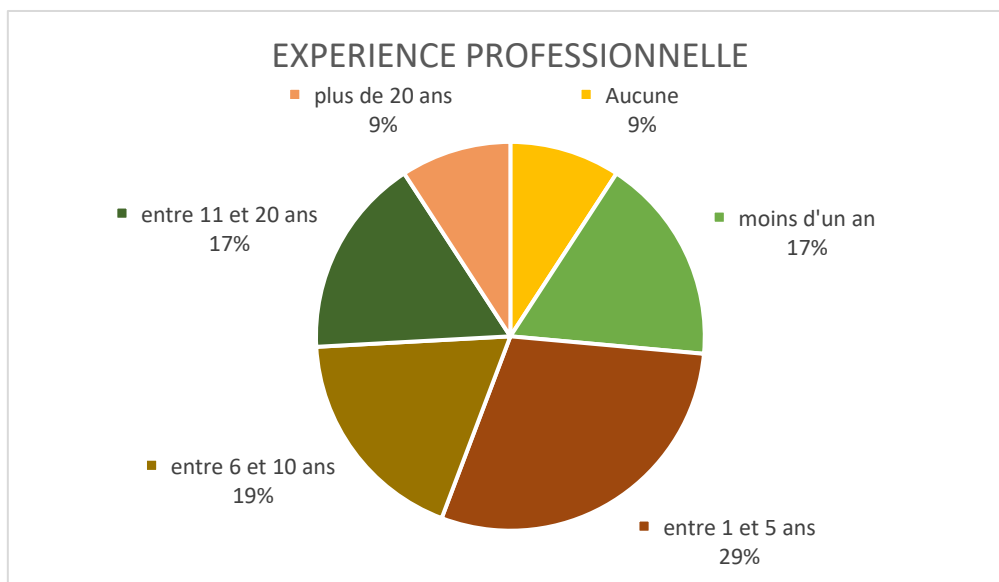
Le graphique indique que 50 % des personnes accompagnées sont des personnes isolées sans enfants et 23 % isolées avec des enfants. Ces chiffres montrent que la monoparentalité, est un facteur de vulnérabilité sociale et économique. Parmi les femmes concernées, peu bénéficient d'un soutien paternel dans l'éducation de leur(s) enfant. Cette situation complexe impacte leur parcours professionnel, tant il leur est difficile de faire face à la fois à leurs obligations familiales et à leur parcours d'insertion.

Le niveau d'étude en nombre de personnes (203 bénéficiaires)



Le graphique montre que la majorité des bénéficiaires du RSA ont un niveau d'études inférieur ou égal au bac, avec plus de 47 % sans diplôme et seulement 17 % avec un niveau supérieur à Bac +2.

Situation au regard de l'emploi à l'entrée de l'accompagnement : au regard de l'expérience professionnelle.

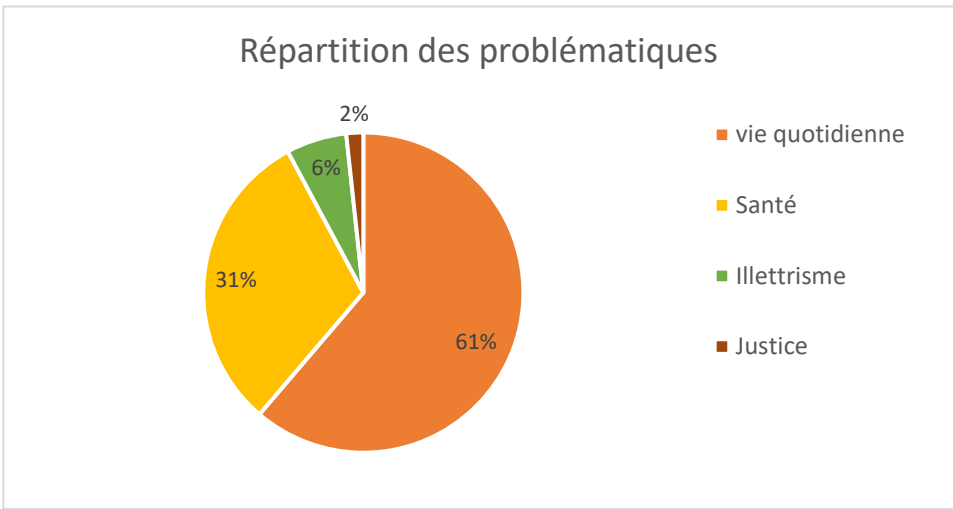


Plus de 50% des BRSA ont une expérience professionnelle inférieure à 5 ans.

Problématique d'ordre social ayant un impact sur l'accès à l'emploi

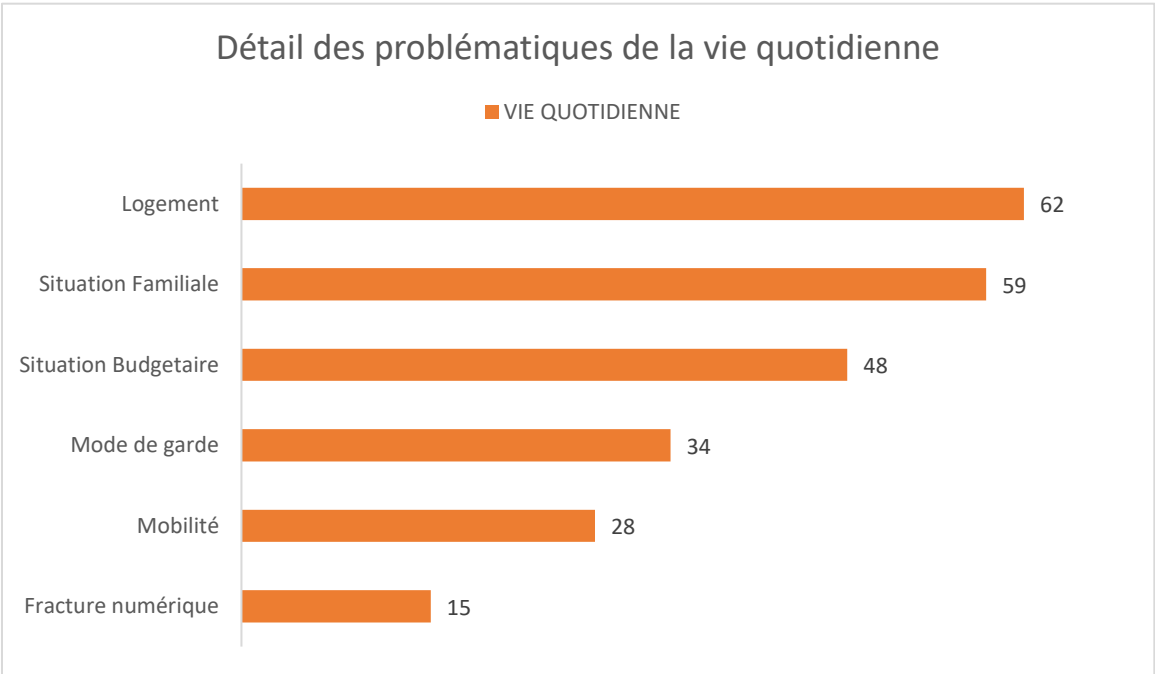
Durant toute l'année 2025, les entretiens menés avec les bénéficiaires du RSA ont permis d'aborder de nombreux aspects de leur situation personnelle et professionnelle. Les difficultés financières apparaissent comme une problématique centrale, entraînant bien souvent des tensions familiales liées au manque de ressources, une précarité du quotidien et des choix contraints permanents. À cela s'ajoutent les difficultés à accéder à l'emploi, parfois renforcées par des problèmes de santé physique ou psychique, qui viennent entraver ou ralentir les démarches d'insertion professionnelle.

| THEMATIQUES | Nombre total de personnes accompagnées : 203 |
|---------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Vie quotidienne | |
| Situation familiale | 120 |
| Situation budgétaire | 98 |
| Recherche d'un mode de garde | 69 |
| Mobilité (Permis, badgéo, train, mobilex,...) | 57 |
| Accès ou maintien dans un logement (procédure d'expulsion, sans-abri,...) | 126 |
| fracture numérique/manque d'habilité numérique | 31 |
| | |
| Problématiques de santé | |
| Troubles du comportement et souffrance psychique | 32 |
| Problématiques de santé prises ou non prises en charge | 113 |
| Problème de santé reconnu travailleur handicapé (RQTH) | 7 |
| Problème de santé non reconnu | 97 |
| Orientation vers le RESI (Relai Emploi Santé Insertion) | 4 |
| | |
| Illettrisme et analphabétisme | |
| Méconnaissance et/ou non maîtrise de la langue française | 26 |
| Démarche d'apprentissage (FLE, remise à niveau, bilan linguistique,...) | 24 |
| | |
| Justice | |
| Prise en compte d'une problématique judiciaire | 14 |

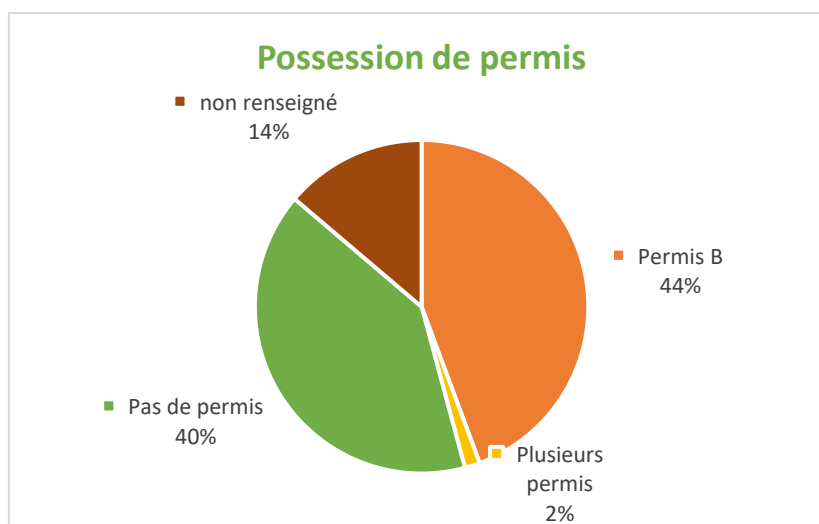
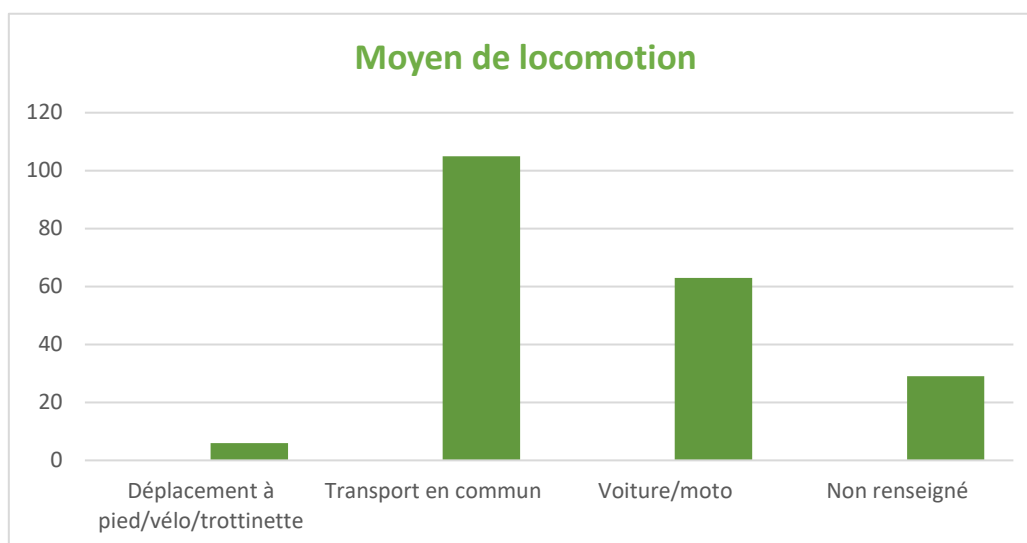


Les freins pour un retour à l’emploi sont liés à la vie quotidienne pour 61% des personnes accompagnées. C’est donc le facteur le plus déterminant pour les bénéficiaires dans leur parcours vers l’emploi. Les problèmes de santé viennent en 2eme position avec 31 %.

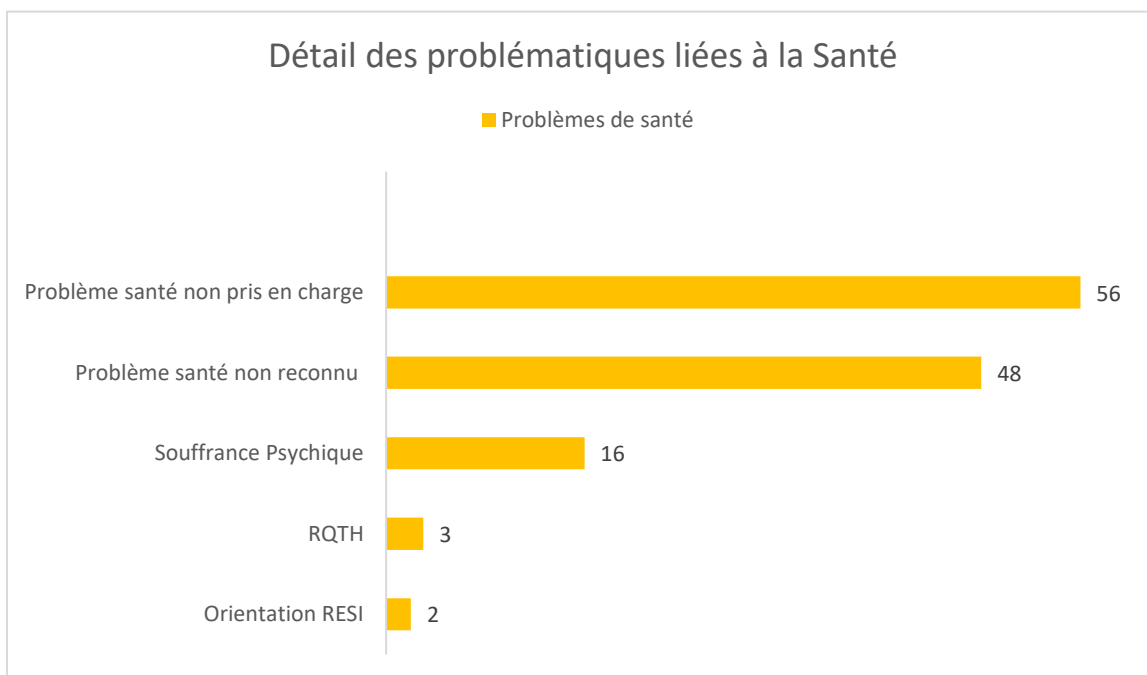
Lorsque l’on détaille les problématiques rencontrées dans la vie quotidienne, le graphique ci-dessous nous indique en 1^{er} lieu des difficultés de logement. Qu’il s’agisse de logement insalubre, d’être à la rue ou sans domicile fixe, la question du logement reste un problème fréquent et compliqué à résoudre dans des délais impartis. D’autant que le parc immobilier est saturé sur Strasbourg et sa banlieue.



La mobilité



Bien que le pourcentage de personnes avec le permis soit élevé, soit 44 %, un nombre important de BRSA n'ont pas de moyen de locomotion. Le permis reste pourtant un facteur clé pour faciliter l'accès à l'emploi, et de nombreuses personnes expriment le souhait de l'obtenir. Toutefois, son coût financier reste un frein pour une partie des bénéficiaires.



Les problématiques liées à la santé sont bien présentes et nombreuses chez nos bénéficiaires. On entend par « problèmes de santé non pris en charge » les maladies chroniques, la dépression, l’hypertension etc... Pour certain, la constitution d’un dossier pour une demande RQTH est nécessaire, pour d’autres une réorientation sur le dispositif RSA santé peut être envisagé si la maladie est trop impactant sur la recherche d’emploi. La souffrance morale vécue par de nombreux bénéficiaires du RSA s’explique également par l’accumulation de difficultés sociales, économiques et psychologiques. La précarité financière durable impose des arbitrages permanents : se nourrir correctement, se déplacer, se chauffer ou se soigner. Cette insécurité constante génère un stress chronique, de l’anxiété et un sentiment de survie au quotidien.

Pablo, 26 ans : « J’évite d’en parler. Dire que je suis au RSA, j’ai l’impression d’être jugé. »

Les démarches administratives réalisées :

| THEMATIQUE | Nombre de personnes accompagnées (rappel : total = 203) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Démarches administratives et accès aux droits | |
| Inscription en agences intérim, Job Connexion ou d'autres plateformes de recherche d'emploi | 115 |
| Préparation à la recherche d'emploi | |
| Définition d'un projet professionnel | 146 |
| Elaboration d'un CV et/ou lettre de motivation | 140 |
| Préparation individuelle à l'entretien d'embauche | 121 |
| Sensibilisation à la présentation de la personne | 74 |
| Formation et stages | |
| Recherche d'une formation | 74 |
| recherche d'une PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) | 21 |
| Réalisation de PMSMP | 4 |
| Soutien à la recherche d'emploi | |
| Positionnement auprès d'offres d'emploi (type CDDI, CEC, CDD, intérim, CDI..) | 127 |
| Orientation vers les organismes spécialisés (TEMPO, ICC...) | 7 |
| Accompagnement des auto entrepreneurs (création, développement) | 44 |
| Sécurisation du parcours | 26 |
| Remobilisation | |
| Participation à des actions de remobilisation (Retravailler Alsace, APP, Bénévolat...) | 5 |

Les démarches administratives à réaliser en tant que demandeur d'emploi font partie des actions les plus systématiquement mise en œuvre.

La définition d'un projet professionnel est également proposée pour un très grand nombre de bénéficiaires, cela permet de structurer le parcours vers l'emploi, de mieux identifier les compétences et les freins, et d'orienter les bénéficiaires vers les formations ou les dispositifs adaptés.

En ce qui concerne **les stages**, l'implication reste faible, avec seulement 4 bénéficiaires ayant trouvé des PMSMP au cours de l'année 2025. Malgré les propositions de faire des stages en entreprise les BRSA adhèrent peu au dispositif affirmant qu'ils savent ce que c'est, savent ce qu'ils veulent faire ou ne veulent pas faire.

Concernant **la formation**, un nombre plus conséquent de bénéficiaires, notamment les moins de 29 ans, ont recherché une formation (74 demandes en 2025), cela peut s'expliquer par un éventail de dispositifs plus large auprès des 29 ans comme l'apprentissage, la professionnalisation ou des financements plus accessibles.

« Je ne comprends pas. J'ai de l'expérience professionnelle, je suis travailleur, motivé et pourtant mes candidatures restent sans réponse... Si seulement les employeurs savaient quel bon travailleur je suis ! Je n'en peux plus... »

Jules

Fin de l'accompagnement et analyse des sorties :

Sur l'année 2025, le dispositif a enregistré 87 sorties.

Parmi celles-ci, 39 bénéficiaires ont été réorientés vers d'autres dispositifs :

- Dispositif d'accompagnement social (11) ;
- Dispositif socio-professionnel (8) ;
- Dispositif d'accompagnement professionnel : France Travail, travailleur indépendant (20)

Parmi les fins d'accompagnement 32 personnes sont en sorties administratives liées à la retraite, l'ouverture des droits de l'AAH et 23 bénéficiaires suite à des sanctions, suspension, radiation.

Enfin **67 personnes ont repris une activité** dont 30 emplois durables

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

3.1 Vie de l'établissement

L'équipe RSA accompagnement professionnel est composée de 2 ETP.

Le service a poursuivi ses missions, tant auprès des bénéficiaires que dans la participation aux différentes commissions organisées par la Ville de Strasbourg.

Les réunions d'équipe ont lieu avec l'équipe RSA Santé par quinzaine, afin de croiser les regards et favoriser le partage d'idées.

Un GAP (groupes d'analyse de la pratique) est également proposé pour approfondir la réflexion sur les pratiques professionnelles et améliorer l'accompagnement des bénéficiaires.

3.2 Un accompagnement professionnel centré sur la qualité et la sécurisation des parcours.

L'équipe RSA Accompagnement Professionnel veille à proposer un accompagnement individualisé de qualité. Cet accompagnement s'appuie notamment sur :

- ✓ Le renforcement de la confiance en soi et de l'estime de soi
- ✓ Le repérage et la valorisation des compétences transversales (soft skills)
- ✓ Un travail approfondi sur le savoir être professionnel et l'appropriation des codes de l'entreprise et pour certains bénéficiaires une véritable démarche de resocialisation.
- ✓ La préparation aux entretiens d'embauche, savoir se présenter, posture professionnelle...
- ✓ La sécurisation du parcours dans l'emploi et dans la formation par le maintien du lien avec le référent, véritable filet de sécurité après la sortie.

Pierre, 52 ans : « A quoi ça sert d'aller à l'entretien : de toute façon, ça ne marchera pas »

3.3 Partenariat

La Collectivité Européenne d'Alsace, qui oriente les bénéficiaires du RSA vers notre structure, est un partenaire incontournable.

Une fois par mois, une rencontre est organisée avec les opérateurs RSA ainsi que l'Unité de Gestion (UGRSA) pour prendre des décisions sur les situations complexes et orienter les bénéficiaires du RSA vers le dispositif le mieux adapté.

Les CCAS du territoire sont également des interlocuteurs privilégiés. L'équipe peut faire appel à leurs services dans le cadre de l'accès à des aides financières, à la domiciliation des personnes, au soutien pour la recherche d'un logement... Sur le secteur de Strasbourg, l'intervention de la gestionnaire des aides sociales communales a présenté le circuit pour obtenir des aides du type « bon alimentaire et produits d'hygiène » pour nos bénéficiaires.

Notre partenaire Antenne, un opérateur RSA nous a présenté ses dispositifs et notamment les ateliers Passerelle visant à la remobilisation à l'emploi qui ont permis de nombreux échanges.

D'autres partenaires, au regard des problématiques rencontrées par les bénéficiaires sont nécessaires comme les travailleurs sociaux et bénévoles du territoire, la CPAM, la CAF, la MDPH, l'AGEFIP, les médecins traitants, les psychologues...

Une visite d'entreprise a été organisée chez Humanis ainsi qu'à la Régie des Écrivains à Schiltigheim à l'initiative de l'Unité de Gestion afin de mieux comprendre le fonctionnement et le recrutement au sein des entreprises d'insertion et surtout de pouvoir en faire la promotion auprès des bénéficiaires.

Actions collectives :

Elles ont été limitées cette année suite au départ notamment en cours d'année de la diététicienne, nous avons néanmoins organisé deux ateliers :

- « Café parlote » dans l'objectif de créer du lien et un mieux-être pour certains bénéficiaires très isolés et les inciter à assister aux ateliers collectifs

- Un atelier de mise à jour des CV

Une réflexion a été portée pour mutualiser des actions collectives avec l'équipe RSA Santé et surtout réfléchir à une construction pertinente et pérenne.

4. CONCLUSION

L'équipe s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la prestation.

Par ailleurs, l'année 2026 devrait permettre la remise en route de projets d'ores et déjà pensés par le passé mais non-concrétisés pour des raisons conjoncturelles.

Un autre point de progression serait de retravailler le cadre de l'accompagnement PMSMP. En effet, l'incitation à participer aux stages doit être présenté aux bénéficiaires comme un incontournable du contrat d'engagement.

Par ailleurs, l'année 2026 devrait permettre la remise en route de projets d'ores et déjà pensés par le passé mais non-concrétisés pour des raisons conjoncturelles :

- ✓ Programmation d'ateliers collectifs en mutualisant avec notre dispositif accompagnement des BRSA santé. La volonté de l'équipe est de favoriser les rencontres et les échanges d'expériences, véritables outils au bénéfice de l'estime de soi, en plus de permettre un partage maximisé de connaissances et d'informations
- ✓ Poursuite du développement du partenariat, notamment avec le secteur du soin ;
- ✓ Mise en forme de nouveaux outils de suivi